



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Offices

Question écrite n° 60945

Texte de la question

M Daniel Reiner appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre sur l'attachement que portent les anciens combattants et leurs associations à l'Office national des anciens combattants et à ses missions. Il lui expose les inquiétudes que ces dernières viennent de lui faire part, notamment en ce qui concerne l'avenir et le statut de l'ONAC, inquiétudes liées notamment à certaines informations portant sur une restructuration et une modification des statuts et missions de l'ONAC. Il lui demande de bien vouloir lui apporter tout apaisement face à ces préoccupations qui affectent le monde combattant dans son ensemble.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre tient à préciser qu'il n'est aucunement question de remettre en cause l'existence de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Il convient de rappeler d'ailleurs que la modernisation des services a été accélérée afin d'obtenir une plus grande cohérence sur les plans départemental, régional et national, et plus d'efficacité dans l'action à l'égard des ressortissants.

Données clés

Auteur : [M. Reiner Daniel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60945

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1992, page 3772